



## Lait et fruits à l'école: les députés approuvent les mesures visant à inculquer des habitudes alimentaires saines

Séance plénière [28-05-2015 - 10:10]

**De bonnes habitudes alimentaires débutent dès l'enfance. Pour encourager un tel régime, l'UE et ses États membres devraient agir davantage, accroître les fonds et promouvoir la consommation de produits alimentaires locaux chez les enfants, a affirmé le Parlement ce mercredi.**

Afin que les enfants bénéficient de leçons sur des habitudes alimentaires saines, ainsi que de lait, fruits et légumes à l'école grâce aux programmes de l'UE, le Parlement a modifié le projet de dispositions et approuvé le mandat des députés pour négocier la version finale avec les États membres.

"Un régime sain et équilibré constitue la base d'une bonne santé. Cependant, force est de constater que la consommation de fruits, de légumes et de lait diminue partout en Europe, entraînant de nombreuses conséquences négatives pour les citoyens. Le but des nouvelles dispositions est d'agir davantage dans nos écoles - non seulement pour fournir à nos enfants des produits alimentaires sains mais aussi pour leur inculquer de meilleures habitudes alimentaires", a déclaré Marc Tarabella (S&D, BE), en charge de la législation au Parlement.

### Plus de leçons, davantage de fonds et un financement plus équitable

Le Parlement a adopté le projet visant à fusionner les deux programmes, distincts à l'heure actuelle, en faveur de la consommation de lait et de fruits dans les écoles. Il a aussi étendu les mesures éducatives déjà incluses dans le programme sur les fruits afin de couvrir également le lait.

Les députés ont modifié les dispositions afin de:

- ajouter les produits laitiers qui ont des effets positifs prouvés sur la santé des enfants, par exemple les yaourts, fromages et caillebotte, à la liste des produits alimentaires qui pourraient prétendre à un financement européen (à condition qu'ils ne soient pas aromatisés et qu'ils ne contiennent pas de fruits, noix ou cacao ajoutés), en donnant la priorité aux produits locaux et régionaux;
- contraindre les États membres à allouer 10 à 20% des fonds européens à des activités éducatives conçues, par exemple, pour encourager des habitudes alimentaires saines et lutter contre le gaspillage alimentaire, avec notamment des visites dans des fermes et la distribution occasionnelle de spécialités locales telles que les fruits ou légumes transformés (à moins qu'ils ne contiennent du sucre, des matières grasses, du sel ou de l'édulcorant ajoutés), le miel, les olives ou les fruits séchés;
- allouer 20 millions d'euros supplémentaires par an pour les mesures concernant le lait - le financement annuel en faveur du lait et des produits laitiers devrait donc atteindre 100 millions d'euros et celui pour les fruits et les légumes 150 millions; et

# Communiqué de presse

- distribuer de manière plus équitable les fonds européens entre États membres, en fixant deux critères principaux pour l'ensemble du programme (la proportion des enfants de six à dix ans au sein de la population et le degré de développement de la région dans l'État membre). Pour le lait, l'utilisation historique des fonds du programme en faveur de la consommation de lait serait également prise en considération mais seulement pendant les six premières années, et serait équilibrée par un nouveau montant annuel minimum d'aide européenne par enfant.

## Prochaines étapes

Le Parlement a approuvé, par 458 voix pour, 97 voix contre et 28 abstentions, les amendements au projet législatif ainsi que le mandat pour les négociations avec les ministres de l'UE. Dès que le Conseil des ministres aura adopté sa position de négociation, le Parlement, le Conseil et la Commission devraient débiter les pourparlers sur la version finale de la législation.

## Note aux rédacteurs

*Le programme en faveur du lait dans les écoles a été créé en 1977. Le programme en faveur des fruits à l'école, qui inclut des mesures éducatives, a été introduit en 2009. Les deux programmes ont été mis sur pied afin d'encourager la consommation de fruits, de légumes, de lait et de produits laitiers. Jusqu'à présent, ils opéraient cependant selon des dispositions juridiques et financières différentes. Les 28 États membres participent au programme en faveur de la consommation de lait à l'école alors que le programme en faveur de la consommation de fruits est appliqué dans 25 États membres (tous sauf le Royaume-Uni, la Finlande et la Suède).*

*La consommation de fruits, de légumes et de lait continue de chuter en Europe. Plus de 20 millions d'enfants sont en surpoids dans l'UE et les adolescents consomment en moyenne 30 à 50% seulement de l'apport journalier recommandé en fruits et légumes.*

*Procédure: codécision (procédure législative ordinaire), 1ère lecture, vote sur le mandat de négociation*

*Type de document: règlement*

### En savoir plus

- Parcours législatif:  
[http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?reference=2015/2659\(RSP\)&l=fr](http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?reference=2015/2659(RSP)&l=fr)
- Commission de l'agriculture et du développement rural:  
<http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/agri/home.html>
- Marc Tarabella (S&D, BE): <http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/29579.html>
- Le texte adopté sera disponible ici (cliquer à la date du 27.05.2015)  
: <http://www.europarl.europa.eu/plenary/fr/texts-adopted.html>
- Enregistrement vidéo du débat (cliquer à la date du 27.05.2015)  
: <http://www.europarl.europa.eu/ep-live/fr/plenary/search-by-date>
- Produits audiovisuels pour les professionnels  
: <http://audiovisual.europarl.europa.eu/default.aspx>

# Communiqué de presse

- Note du service de recherche du PE: Nouveau programme en faveur de la consommation de fruits et de lait dans les établissements scolaires

:

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2015/557016/EPRS\\_ATA%282015%29557016\\_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2015/557016/EPRS_ATA%282015%29557016_FR.pdf)

## Contact

### **Ján JAKUBOV**

BXL: (+32) 2 28 34476

STR: (+33) 3 881 73840

PORT: (+32) 498 98 35 90

EMAIL: [agri-press@europarl.europa.eu](mailto:agri-press@europarl.europa.eu)

TWITTER: EP\_Agriculture

### **Wendy DE MONTIS**

BXL: (+32) 2 28 31151

PORT: (+32) 470 87 02 64

### **Baptiste CHATAIN**

BXL: (+32) 2 28 40992

STR: (+33) 3 881 74151

PORT: (+32) 498 98 13 37